La LETTRE D'ETUDES FISCALES INTERNATIONALES MAI 2016



LE BLOG FRANCAIS DE LA FISCALITE INTERNATIONALE N 3 MAI 2016

<u>www.etudes-fiscales-internationales.com/</u> pour s'abonner cliquer et inscrivez vous en haut à droite

Un homme politique considère la prochaine élection ! Un homme d'état considère la prochaine génération ! (Winston Churchill)

Lettre EFI du 15 MAI 2016

<u>Les lettres fiscales d'EFI</u> Pour lire les tribunes antérieures cliquer

Pour placer dans votre dossier 'les lettres d'EFI" sur votre bureau lettre EFI du 2 mai 2016 (2).pdf La LETTRE EFI du 9 MAI 2016.pdf

<u>Précis de fiscalité DGFIP 2015 :</u> 2ème édition, à jour au 15 décembre 2015.

<u>Statistiques officielles DGFIP Fiscalité des particuliers :</u>
Déclarations nationales 2042 de l'impôt 2014 sur les revenus 2013

Consultation publique - Régime des groupes de sociétés	2
Jurisprudence de Ruyter communiqué de Bercy du 11 mai2 Lien permanent	
Liste au 12 mai des états ayant accepté le principe de l'EAR	
Anti-Corruption Summit 2016 by notre génie de la city !!!2 Lien permanent	
Facturation et secret professionnel (2 éme partie à suivre) CE 4 MAI 2016	
TRUST Le nouveau registre des trusts4Lien permanent	
Le mâcon portugais avait il une activité accessoire en France ???4	
USA Sincere political will ou diplomatic window dressing??? the make-believe game.	4
O FOUQUET sur le droit souple fiscal !!!!5 (CE plénière 26 MARS 2016)	
LA DICTATURE DE LA TRANSPARENCE ARRIVE	
SUISSE domicile fiscal et centre d'intérêt économique (CAA PARIS 14/04/16)	5
Responsabilité extracontractuelle des conseils: du nouveau pour demain ???	
Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes Rapport annuel 2014	
Un vrai cours de droit fiscal méconnu	

Consultation publique - Régime des groupes de sociétés

- Suppression de la neutralisation de la quote-part de frais et charges applicable aux dividendes éligibles au régime des sociétés mères
- Réduction à 1 % du taux de la quote-part pour les dividendes au sein des groupes

Jurisprudence de Ruyter communiqué de Bercy du 11 mai

Lien permanent

Les modalités de dépôt des réclamations permettant d'obtenir le remboursement des sommes acquittées par des personnes affiliées dans un autre Etat de l'UE de l'EEE ou en Suisse ont été validées.

Les services de la DGFiP, <u>notamment la DRESG</u>, ont reçu plusieurs dizaines de milliers de demandes contentieuses de restitution.

Une organisation spécifique a été mise en place visant à réduire le délai de traitement de ces réclamations.

Liste au 12 mai des états ayant accepté le principe de l'EAR

Deux nouveaux états, Israël et la Russie

L'acceptation du principe nécessite en tout état de cause un traité international entre aux moins deux états. L'état qui a la palme d'or du nombre de traités en cours « semble être la suisse mais attendons le résultat du forum fiscal de juin..Comment va voter l'Inde très remontée car la suisse refuse de lui fournir des renseignements sur des documents volés L ocde n'ayant que le pouvoir de faire des recommandations n'ayant aucune force obligatoire

Conseil d'État, 6ème et 1ère sous-sections réunies, 23/07/2010, 309993

Les recommandations du groupe d'action financière sur le blanchiment de capitaux (GAFI) sont dépourvues d'effets juridiques dans l'ordre juridique interne, dès lors que ces actes, émanant d'un organisme de coordination intergouvernementale, n'ont pas le caractère de convention internationale.

<u>UE et OCDE</u>: leurs pouvoirs sont ils concurrents ou complémentaires?

Anti-Corruption Summit 2016 by notre génie de la city !!!

| Lien permanent

On 12 May, the Prime Minister host the Anti-Corruption Summit to step up global action to expose, punish and drive out corruption in all walks of life.

Anti-Corruption Summit: London 2016

La communication de la France

Statement on the initiative for exchange of beneficial ownership information Beneficial ownership: UK Overseas Territories and Crown Dependencies Over 20 countries have joined the UK-led pilot to automatically share ownership information for companies. As such their tax and law enforcement agencies will now exchange data on company beneficial ownership registers and new registers of trusts enabling more effective investigation of financial wrongdoing and tax-dodging.

Statement by: UK, France, Germany, Italy, Spain, Netherlands, Romania, Sweden, Finland, Croatia, Belgium, Slovakia, Latvia, Lithuania, Ireland, Slovenia, Denmark, Malta, Cyprus, Gibraltar, Isle of Man, Montserrat, Bulgaria, Estonia, Portugal, Greece, Czech Republic, Luxembourg, Austria and Hungary

Paradis fiscaux: le double langage de Londres par Eric Albert, Londres Le groupe parlementaire des verts au parlement européen dit Alliance Libre Européenne diffuse un rapport sur la politique fiscale américaine THE ROLE OF THE U.S. AS A TAX HAVEN IMPLICATIONS FOR EUROPE

David Cameron veut les noms des propriétaires fonciers

Le premier Ministre britannique profit du sommet anti-corruption de Londres pour lancer une chasse à l'argent sale placé dans l'immobilier au Royaume-Uni 44 000 logements londoniens concernés

Le rapport officiel du Home Office and HM Treasury

Lire la suite

Facturation et secret professionnel (2 éme partie à suivre) CE 4 MAI 2016

Lien permanent |

Faisant suite à l'arrêt de liberté protectrice du secret professionnel rendu le 15 février et commenté

Facturation et secret professionnel (CE 15.02.2016)

Par une décision didactique très riche, le Conseil d'Etat délimite les informations que les professionnels de l'administration fiscale sont susceptibles de solliciter auprès du contribuable dépositaire du secret professionnel à l'occasion d'un contrôle:

Notamment peut ELLE demander des éléments permettant d'établir le domicile du BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF DE LA PRESTATION ??

Conseil d'État, 10ème et 9ème chambres réunies, 04/05/2016, 387466
Attendons l'arrêt de la CAA de renvoi!!

la société XYZ et associés, qui exerce l'activité d'avocat, a fait l'objet d'une vérification de comptabilité, à l'issue de laquelle l'administration fiscale a remis en cause l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée dont cette société prétendait bénéficier, pour la période correspondant aux années 2007 à 2009, à raison de prestations de services, facturées à des clients établis aux Bermudes ;

notre confrère se pourvoit en cassation contre l'arrêt du 26 novembre 2014 par lequel la cour administrative d'appel de Paris a rejeté son appel dirigé contre le jugement du tribunal administratif de Paris rejetant sa demande en décharge des rappels de taxe sur la valeur ajoutée mis, à ce titre, à sa charge ;

POSITION DU CE

Lire la suite

TRUST Le nouveau registre des trusts

Lien permanent

Ī

Création d'un registre public des trusts

l'article 1649 AB du code général des impôts, a créé un « Registre public des trusts » qui recense les trusts dont un au moins des constituants ou bénéficiaires ou administrateur a son domicile fiscal en France ou qui comprennent un bien ou un droit qui y est situé. Le présent décret a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre de ce dispositif Décret n° 2016-567 du 10 mai 2016 relatif au registre public des trusts

Lire la suite

Le mâcon portugais avait il une activité accessoire en France ???

Lien permanent

De plus en plus d'entrepreneurs domiciliés dans l'UE ont une activité en France, activité qu'ils considèrent comme accessoire au sens de la convention fiscale donc ne constituant pas un établissement stable fiscal imposable en France

La CAA de Bordeaux vient de juger la situation d'un maçon domicilié au Portugal qui effectuait des travaux de maçonneries en France

CAA de BORDEAUX, 4ème chambre, 07/04/2016, 14BX00225, Inédit au recueil Lebon

BOFIP du 1er juillet 2015 -

<u>Détermination du lieu d'imposition des entreprises dont le siège est situé hors</u> de France

Foreign companies: Your tax obligations in France

Les obligations sociales d'une société étrangère ayant du personnel en France sans établissement

Et sur la situation du maçon polonais

Et sur le négociant en vin ivoirien

Un principe

une activité accessoire doit être effectuée pour la maison mère seulement Conseil d'État, 3ème et 8ème ssr 31/07/2009, 297933, Publié au recueil Lebon

USA

Sincere political will ou diplomatic window dressing??? the make-believe game

le 5 mai 2016,

Treasury Announces Key Regulations and Legislation to Counter Money Laundering and Corruption, Combat Tax Evasion

Nous savons tous que les USA sont entrain de devenir le paradis de la discrétion fiscale internationale dans le but économique de devenir le réceptacle des capitaux fuyant les juridictions fiscalement transparentes , en pleine élection, le secrétaire au trésor remet en cause les « privilèges du DELAWARE dont l'ancien gouverneur est vice président

Secretary Lew Calls on Congress to Help Increase Financial Transparency

sa lettre du 5 mai au congres PDF

O FOUQUET sur le droit souple fiscal !!!!

(CE plénière 26 MARS 2016)

Lien permanent

Dans deux décisions, rendues en assemblée plénière du 21 mars Le Conseil d'État accepte d'être saisi de recours en annulation contre des actes de droit souple, tels que des communiqués de presse ou des prises de position d'autorités publiques alors même que ces actes ne sont pas créateurs de droits directs mais de possibles droits indirects , d'influence .. De tels actes n'étaient jusqu'alors pas susceptibles de recours juridictionnels dès lors qu'ils n'ont aucun effet juridique mais pouvaient avoir des effets économiques du moins indirectement..

Lire la suite

LA DICTATURE DE LA TRANSPARENCE ARRIVE

Lien permanent

LA DICTATURE DE LA TRANSPARENCE Mazarine PINGEOT

Comment la notion de transparence est-elle devenue l'idéologie dominante de notre société contemporaine ?

LE 9 MAI

Les millions de documents des «Panama Papers» qui ont mis au jour un vaste scandale d'évasion fiscale sur le globe seront accessibles au public à partir du 9 mai.

SUISSE domicile fiscal et centre d'intérêt économique (CAA PARIS 14/04/16)

Lien permanent

Responsabilité extracontractuelle des conseils: du nouveau pour demain ???

Lien permanent

Sous ces termes se cache l'application du droit commun de la responsabilité civile qui était dénommée responsabilité quasi délictuelle Le ministère de la Justice lance vendredi 29 avril 2016 une consultation publique sur un avant-projet de loi portant réforme du droit de la responsabilité civile.

La cour de cassation vient d'admettre la recevabilité d'une telle action Les banques conseils responsables des montages hasardeux Ce texte va donc conforter cette pratique et ce d'autant plus que la QPC GECOP a constaté le droit constitutionnel de se défendre càd le droit pour le conseil de contester les redressements subis par son clients

lire les projets d'articles ci dessous

<u>Lire la suite</u>

Comité du contentieux fiscal, douanier et des changes Rapport annuel 2014

Un vrai cours de droit fiscal méconnu

Lire la suite